

# TOURNOI REGIONAL DE L'ASTT DANGE / LES ORMES HOMOLOGUE PAR LA LIGUE F.F.T.T.

Juge arbitre : **Didier Meurine** Directeur des épreuves : Arlette Meurine  
N° d'homologation : 2008/2024R

**Article 01 :** Tournoi Régional ouvert aux joueurs et aux joueuses licenciés F.F.T.T.  
(Hors tableau Promo et non Licenciés) qui se déroulera sur 14 tables par poules de 3 ou 4 joueurs (2 qualifiés par poule) Sauf le « double » qui sera à élimination directe. Les balles plastiques blanche seront fournies par l'organisateur. Les parties se joueront au meilleur des 5 manches.

**Article 02 :** Le tournoi se déroulera sur deux jours : le vendredi 25 et samedi 26 Avril 2025  
A la salle de tennis couverte, stade Marcel Thiollet, route de Descartes à DANGE ST ROMAIN.

**Article 03 :** La participation est limitée à 3 tableaux plus le « double » par journée  
Chaque joueur devra valider son inscription 30 minutes avant le début du tableau.  
Une plage horaire 1 heure devra être respectée entre 2 tableaux consécutifs (inscription).

**Article 04 :** Forfait après un délai de 15 minutes et 3 appels.

**Article 05 :** Une tenue sportive et respectueuse sera exigée dans les aires de jeu.

**Article 06 :** Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

**Article 07 :** Tout résultat, contrôlé par les joueurs, reçu à la table d'arbitrage ne pourra pas faire l'objet de Réclamations.

**Article 08 :** Il sera interdit de fumer et de manger dans la salle. La buvette, avec une restauration rapide, sera ouverte durant le tournoi.

**Article 09 :** Tableaux non licencié et promo (Tableau jeunes 14 ans révolus) et (Tableau Adultes à partir de 15 ans).

**Article 10 :** Les droits d'engagements seront versés au moment du pointage.  
Les inscriptions pour le tableau double se feront sur place en fonction de l'horaire.

- ◆ M. Stéphane CLEMENT 06.80.52.14.86 email : [clement.stephane@sfr.fr](mailto:clement.stephane@sfr.fr)  
Sur le site internet du club : [www.astt-dangelesormes.com](http://www.astt-dangelesormes.com)

**Article 11 :** Le tirage au sort sera effectué 30 minutes avant chaque tableau.  
A la salle de tennis couverte, stade Marcel Thiollet à DANGE ST ROMAIN.  
Les épreuves se dérouleront suivant le règlement F.F.T.T.

**Article 12 :** Le perdant de chaque partie devra obligatoirement arbitrer la partie suivante.

**Article 13 :** Valeur totale des dotations financière 460 € (Aux premiers des tableaux cités ci-dessous)

160 € pour le toutes séries	60 € pour le tableau NC – 1699
60 € pour le tableau NC – 1499	40 € pour le tableau NC – 1299
40 € pour le tableau NC – 1199	40 € pour le tableau NC – 999
30 € pour le tableau NC – 999	30 € pour le tableau NC – 799

(Un minimum de 16 inscrits par tableaux pour l'attribution des dotations financières).



**Récompenses offertes aux 6 meilleurs de chaque tableau,  
Ou au 4 meilleurs si moins de 16 inscrits.**